

## DESCRIPTION

### GENERALITES

Intitulé de l'opération : Lancement d'une politique de gestion intégrée des risques naturels dans la Communauté de Communes Alpes d'Azur

### DESCRIPTION DETAILLEE

Description de l'opération :

Le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur n'est pour l'heure doté d'aucun outil de gestion intégrée des risques naturels sur son territoire. Pour autant, cet espace du massif alpin cumule différents aléas et différents risques naturels : avalanches, éboulement et glissement de terrain, feu de forêts et inondation. De plus, les 34 communes de l'intercommunalité se trouvent sur une zone sismique de niveau 4. La problématique du risque naturel prend donc tout son sens.

A l'heure actuelle, la Communauté de Communes ne s'est pas saisie de la gestion des risques, qui demeure une compétence communale. L'intercommunalité souhaite donc proposer une série d'actions non réglementaires dont l'objectif sera de mettre en réseau les différents acteurs du risque sur le territoire. Cette mise en réseau aura pour but de développer la mémoire et la culture du risque au sein d'Alpes d'Azur, afin de prendre en compte le plus largement possible la population concernée dans une démarche de gestion intégrée des risques. A travers cette animation de sensibilisation, la Communauté de Communes souhaite être un médiateur entre les acteurs et un facilitateur dans l'émergence de projets de gestion des risques.

Dans un second temps, la Communauté de Communes souhaite sensibiliser les plus jeunes aux multirisques présents sur le territoire, sans basculer dans un discours anxiogène. C'est pourquoi des formations sur différents thèmes « Risques naturels » (chute de pierres, avalanches, feux de forêt...) seront spécialement mises en place pour les intervenants éducatifs. Ce seront ensuite ces intervenants compétents qui sensibiliseront les scolaires.

Lors de la première année de mise en œuvre du programme, le chargé de mission GIRN (qui travaillera également à mi-temps sur le projet Rivières Sauvages) aura à charge la réalisation d'un diagnostic du risque naturel sur la Communauté de Communes, afin non seulement d'affiner les connaissances du territoire face à cette problématique, mais aussi pour permettre d'affiner le programme d'actions qui sera mis en place sur les années N+1 et N+2. La méthodologie, l'expérience ainsi que les résultats acquis permettront alors de sensibiliser l'ensemble de la population de la CC Alpes d'Azur à travers une communication adaptée, élaborée en concertation avec les partenaires. Cela donnera la possibilité à l'intercommunalité de généraliser la culture du risque à l'échelle territoriale.

Objectifs recherchés :

- Apporter à Alpes d'Azur une connaissance fine du risque naturel (multirisque) sur son territoire,
- Apporter un soutien aux communes membres de l'intercommunalité dans leur gestion des risques au quotidien,
- Créer un réseau multi professionnel du risque sur le territoire,
- Sensibiliser les différents publics aux risques naturels sur le territoire,
- Augmenter la part de la population concernée par une gestion intégrée des risques naturels sur le territoire de l'Intercommunalité,

En quoi le projet contribue-t-il aux objectifs du programme (priorités stratégiques et opérationnelles du programme) ?

### **Catégorie 1 :**

Contribution à l'augmentation de la population concernée par une démarche de gestion intégrée des risques naturels : La mise en place d'une gestion intégrée des risques naturels sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur privilégiera une approche globale (prévention et gestion de crise) et territorialisée (à l'échelle des bassins de vie pluri communaux) des risques venant en complément à leur gestion régalienne. La gestion intégrée impliquera une vision globale de la problématique multirisque sur le territoire, dans ses caractéristiques propres de développement comme de fonctionnement. Elle induira un travail spécifique sur les modes de gouvernance, la réduction des vulnérabilités territoriales, et la résilience des populations.

Prise en compte des principes horizontaux (égalité hommes-femmes, développement durable, lutte contre les discriminations) :

Le projet de gestion intégrée des risques naturels sur la CC Alpes d'Azur amènera la collectivité à réfléchir à l'exposition du territoire au changement climatique et à se doter de stratégies d'adaptation et d'atténuation. La gestion des risques naturels et la réduction de ses impacts humains et matériels constituent un enjeu crucial pour le développement économique et environnemental de l'ensemble du territoire. Dans un tel contexte, envisager une gestion plus intégrée des risques représente une piste vertueuse pour envisager durablement le développement du massif alpin. Au-delà de l'aspect développement durable, les questions d'égalités homme-femme et de lutte contre la discrimination seront intégrées de fait, le projet visant à sensibiliser tous les publics sur le territoire.

### **Catégorie 2 :**

Caractère innovant du projet :

La CC Alpes d'Azur ne pratique pas à ce jour la gestion intégrée des risques naturels. Le caractère innovant du projet vient donc du fait qu'une telle démarche n'existe pas actuellement, sa mise en place apportera une réelle nouveauté au territoire. De plus, la mission GIRN de la CC Alpes d'Azur s'efforcera de proposer différentes manifestations afin de communiquer de façons innovantes sur les risques naturels ainsi que sur leur gestion.

Caractère partenarial du projet :

La mission GIRN de la CC Alpes d'Azur ne prévoit pas de portage multi-partenarial. Pour autant, l'intercommunalité prévoit d'associer le plus largement possible les acteurs du risque présents comme extérieurs au territoire, afin non seulement de créer une cohésion autour de la thématique, mais aussi de l'enrichir des savoirs de chacun. Une liste des partenaires potentiels sollicités a été présentée ci-dessus.

Intégration d'actions d'information et de formation des gestionnaires locaux :

Des journées de formation à destination des élus et des techniciens de l'Intercommunalité seront organisées afin de les sensibiliser à la gestion des risques. L'objectif est double, il permettra à la fois d'inciter les élus à se positionner sur la question des risques en amont d'une crise éventuelle, tout en demandant aux techniciens d'intégrer au maximum la gestion des risques dans les projets dont ils ont la gestion.

D'autres part, des journées de sensibilisation seront organisées à destination des différents acteurs du territoire qui sont en contact avec les touristes, comme les personnels d'offices de tourisme, ou encore les guides de haute montagne. L'objectif sera ici de leur donner les moyens de sensibiliser au mieux les touristes sur les risques qui existent en haute montagne, afin qu'ils puissent au mieux profiter de leurs activités en toute sécurité.

Projet situé sur un territoire alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels (TAGIRN) :

Le territoire des Alpes d'Azur se situe au carrefour de deux territoires fortement soumis aux risques naturels. Il fait tout d'abord partie de l'arc méditerranéen, connu pour ses feux de forêts en période estivale, et ses inondations et ses fortes crues, principalement en automne. S'il est vrai que les débordements les plus impressionnants et les plus meurtriers sont localisés en majeure partie sur le littoral, Alpes d'Azur est traversée par le Var, qui prend sa source au nord du territoire, à Estenc.

Mais la Communauté de Communes appartient également au territoire alpin qui, quant à lui, cumule différents aléas et différents risques naturels : avalanches, éboulement et glissement de terrain, et, une fois encore, feux de forêts et le risque inondation. De plus, les 34 communes de l'intercommunalité se trouvent sur une zone sismique de niveau 4. Ainsi, de par sa localisation géographique, la Communauté de Communes Alpes d'Azur cumule aujourd'hui un certain nombre de facteurs géographiques impliquant régulièrement des risques naturels. C'est la raison pour laquelle le territoire souhaite mettre en place une Gestion Intégrée des Risques Naturels.

### **Catégorie 3 :**

Capacité financière du porteur de projet / Qualité du système de traçabilité des dépenses :  
CF pièces à remplir uniquement

Moyens humains dédiés à la gestion du dossier :

- La Directrice Générale des Services, Sylvie Pascal,
- La Directrice du pôle développement durable et local, Maud Orne-Gliemann qui aura sous sa responsabilité le chef de projet GIRN
- Un chef de projet GIRN recruté à temps plein pour la durée du projet (3 ans)
- Un Comité de Pilotage GIRN constitué des élus du territoire et des partenaires territoriaux (PNM, PRN PA, Natura 2000, RNR des Gorges de Daluis, Région PACA (autorité de gestion POIA), Département 06, CGET, Sous-Préfecture Nice-Montagne et Sous-Préfecture Grasse)
- Un Comité Technique constitué des techniciens partenaires d'Alpes d'Azur (PNM, PNR PA, Natura 2000, RNR des Gorges de Daluis, ONF, RTM, Région PACA, Département 06, CGET, autorité de gestion POIA).

### **Catégorie 4 :**

Cf annexe 1 et 2

Principales actions présentées :

## **1. La création de données « risque » :**

### **a. Le diagnostic multirisque d'Alpes d'Azur**

Le chargé de mission GIRN aura pour mission de réaliser le diagnostic multirisque de l'intégralité du territoire. Il s'agira pour lui de produire un diagnostic global et général pour obtenir une base de données complète et fournie sur les différents risques auxquels Alpes d'Azur est soumise. Pour ce faire, il devra réaliser les grandes étapes suivantes :

- Recenser les aléas
- Recenser les enjeux menacés tant humains que financiers
- Recenser les principaux ouvrages de protection existants
- Recenser les facteurs de fragilité du territoire
- Proposer des critères de priorisation pour établir un plan d'actions réaliste
- Définir les sites et/ou les acteurs pour lesquels des actions semblent justifiées, décliner la stratégie globale sur ces sites et ces acteurs en fonction des besoins et lister les actions possibles pour chacun d'eux

Les données récoltées, les réalités du terrain et les problématiques mises en exergue pourront amener le chargé de mission à développer d'autres aspects absents du diagnostic pour l'heure. La collectivité, peu experte en la matière, souhaite se laisser la possibilité d'affiner les besoins du diagnostic au fur et à mesure de son avancé.

Le chargé de mission aura pour mission complémentaire de restituer toutes les données qui s'y prêtent sous la forme d'une base de données géolocalisée propre, exploitable par un logiciel SIG.

### **b. Le diagnostic de vulnérabilité du réseau routier**

La CC Alpes d'Azur souhaiterait apporter un zoom au diagnostic général des risques naturels, en approfondissant la thématique des chutes de pierres. En effet, si le diagnostic général met en exergue un risque particulièrement poussé de chutes de pierres sur le réseau routier, comme nous le pressentons actuellement, l'intercommunalité pourrait mener un travail plus approfondi sur ce risque, afin d'en réduire notre vulnérabilité. N'étant pas compétente en matière de réseau routier, ce travail ne sera possible qu'en établissant un partenariat poussé avec les services du Département 06, régulièrement contraints à intervenir sur le territoire de la Communauté de Communes pour dégager les axes routiers, les entretenir et les conserver en bon état de fonctionnement.

La CC Alpes d'Azur souhaiterait ainsi se doter de données et de cartographies sur :

- Les zones d'emprise des aléas rocheux (zone de départ, enveloppes de propagation),
- Les zones de risques générés par ces aléas (croisement des données « aléas » et données sur les enjeux socio-économiques),
- Les forêts, en mesure d'avoir un rôle de protection pare-pierres, et l'évaluation de l'efficacité de cette protection (évaluation de l'aléa résiduel probable à l'aval des zones forestières). Cette partie de la mission sera réalisée en partenariat avec les services de l'ONF et de la RTM.

L'idée de ce sous-diagnostic est de produire un zoom sur l'un des risques les plus récurrents et les plus visibles sur le territoire. Pour autant, les éléments manquants à la CC Alpes d'Azur à ce jour peuvent potentiellement exister au sein d'autres structures comme le Département des Alpes Maritimes, l'ONF ou RTM. L'intérêt de ce projet serait donc de créer du lien, de partager l'information entre les différents acteurs du risque et donc d'intégrer chaque acteur au sein d'une dynamique commune. D'ores-et-déjà, des premiers contacts ont été pris pour préparer cette candidature.

### **c. L'intégration de la thématique risque au SCoT**

La CC Alpes d'Azur se lance dans un grand chantier « Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) » à son échelle. La réalisation parallèle d'une base de données « Risques Naturels » permettrait donc facilement d'intégrer un volet sur les risques précis et travaillé dans le SCoT. Le Chargé de mission GIRN aura ainsi tout un travail à réaliser en collaboration avec le chargé de mission SCoT et le Bureau d'étude en charge du SCoT afin de représenter au mieux les enjeux en matière de risque au sein de ce document de planification.

## **2. Création de réseaux multi-professionnels**

La volonté de la CC Alpes d'Azur est d'impulser plusieurs dynamiques, toutes amenées à se croiser autour d'une même thématique : la gestion intégrée des risques naturels.

### **a. Un réseau des socio-professionnels du tourisme**

Les socio-professionnels du tourisme tels que les agents d'offices de tourisme, les accompagnateurs de montagne ou les prestataires proposant des activités de pleine nature, sont bien souvent les premiers en contact avec le public touristique du territoire. Il est donc impératif qu'ils puissent informer du mieux possible les touristes sur les risques naturels existants sur l'espace dans lequel ils seront amenés à se déplacer, sans pour autant les effrayer.

L'objectif de la CC Alpes d'Azur est donc de donner un maximum d'outils de communication (physiques et oraux) afin de faciliter le discours de ces socio-professionnels. Les mettre tous en réseau permettra ainsi un partage et un retour d'expérience, ainsi que la mise en place d'un « système de communication du risque » travaillé en concertation et adapté à la réalité du terrain.

La CC Alpes d'Azur prévoit à minima l'animation de deux réunions des socio-professionnels par an. Cette fréquence pourra être revue par le chargé de mission une fois que le plan d'actions aura été calibré en fonction du diagnostic réalisé au cours de l'année.

### **b. Un réseau médical et médico-social**

La CC Alpes d'Azur dispose au sein de son territoire de 880 km<sup>2</sup> :

- D'un Hôpital Rural,
- D'une maison de santé pluriprofessionnelle,
- De 8 cabinets de permanences de médecine générale,
- De 7 services infirmiers,
- De 3 pharmacies,
- De 5 centres de services d'urgences (pompiers ou ambulances).

En cas de crise d'ordre naturel, ce sont ces professionnels de santé qui seront amenés à gérer la situation médicale avant l'arrivée des renforts. La superficie et la géographie du territoire ne facilitant pas les échanges entre ces différents professionnels de santé, à l'emploi du temps souvent très chargé, la CC Alpes d'Azur souhaiterait leur proposer un modèle de rencontre et d'échange intelligent et adapté. Tout l'intérêt serait d'établir le dialogue entre ces différents

corps de métiers, afin que chacun puisse écouter les problématiques de l'autre et en appréhender le fonctionnement, le tout dans l'optique de prévenir et d'agir plus rapidement en cas de crise.

Cette mise en réseau des services de santé sur le territoire aura trois principaux objectifs :

- La création d'une dynamique nouvelle sur le territoire, de partage et d'entraide des différents services de santé,
- La mise en place d'exercices de mise en situation,
- Et enfin le développement d'une mémoire et d'une culture du risque auprès des patients (sensibilisation des patients en fonctions des activités de pleine nature qu'ils peuvent pratiquer par exemple).

La CC Alpes d'Azur prévoit à minima l'animation de deux rencontres des socio-professionnels de santé par an. Cette fréquence pourra être ajustée par le chargé de mission une fois que le plan d'actions aura été calibré en fonction du diagnostic réalisé au cours de l'année N.

### **c. Un réseau de « professionnalisation » des élus**

La CC Alpes d'Azur souhaite créer un troisième réseau autour de la thématique des risques naturels. Il s'agira de permettre aux élus de se familiariser avec la gestion des risques, puisque cette compétence qui leur revient est souvent mal appréhendée. Perçue comme trop technique par beaucoup d'élus, la gestion des risques a très peu été travaillée sur le territoire d'Alpes d'Azur, si ce n'est dans les communes qui y ont été obligées par arrêté préfectoral.

Aussi, la CC Alpes d'Azur souhaiterait dans un premier temps animer des rencontres entre les élus du territoire, afin que les plus avancés puissent apporter leur retour d'expérience. Dans un second temps, et afin d'appuyer leur propos, il est envisagé de faire appel à des élus d'autres territoires GIRN confrontés aux mêmes aléas, afin d'échanger une fois encore autour des difficultés qu'ils ont pu rencontrer, des choix qu'ils ont pu faire, et des résultats qu'ils ont obtenus.

## **3. Travail de sensibilisation auprès de différents publics :**

### **a. Amélioration de la culture et de la mémoire du risque des populations locales**

Cette action s'organisera autour d'un cycle de rencontres avec les habitants du territoire, en leur proposant des activités/animations à but pédagogique. En effet, l'objectif de ces interventions est d'augmenter la prise de conscience par la population du massif, de l'existence d'un certain nombre de risques, souvent différents en fonction des communes, et de l'accompagner dans la prévention au quotidien. C'est pourquoi ces rencontres s'attacheront à apporter des renseignements techniques sur les risques naturels, leurs causes, leurs conséquences, et l'après-crise, ainsi que sur les aménagements et actions réalisables par les citoyens eux-mêmes pour protéger leurs habitations (exemple : le débroussaillage contre la propagation des feux de forêt). Elles prodigueront également des conseils sur l'utilisation des matériaux de construction ou de rénovation des habitats (matériaux ignifuges, matériaux retardant, matériaux limitants les dégâts...). En fonction de la localisation de ces ateliers, la thématique et le risque abordé varieront, afin d'attirer à chaque rencontre un maximum d'habitants, et de les fidéliser tout au long de l'action.

La Communauté de Communes souhaite organiser un total de 5 ateliers :

- 1 sur le risque avalancheux,
- 1 sur le risque feux de forêt,
- 1 sur le risque inondation,
- Et 2 sur le risque éboulement et glissement de terrain, puisqu'il représente le risque le plus visible et le plus fréquent sur le territoire.

Ces ateliers seront animés par les équipes de la Communauté de Communes Alpes d'Azur pour plus de proximité avec les habitants. Pour chaque thématique, un intervenant « spécialiste » du risque abordé sera sollicité.

### **b. Campagne intercommunale d'information préventive sur les risques naturels tous publics (incluant le public touristique)**

La CC Alpes d'Azur souhaite se doter d'outils de communication pertinents et personnalisés, afin de sensibiliser la totalité des publics du territoire aux risques existants, sans pour autant basculer dans un discours fataliste. Tout l'objectif est donc de développer des outils de communication (vidéos, affiches, plaquette, exposition) afin de conserver la mémoire des aléas et d'impliquer les habitants dans la gestion des risques. Pour alimenter cette campagne, la CC

Alpes d'Azur souhaite obtenir un certain nombre de témoignages (vidéo, audio ou sous format papier) des habitants du territoire, afin de toucher plus facilement les locaux. Cette campagne sera menée en gardant pour objectif la volonté de sensibiliser sans alarmer, afin que la mémoire du risque soit entretenue sans pour autant effrayer les nouveaux habitants.

La CC Alpes d'Azur souhaite solliciter l'Ecomusée de la Roudoule pour intervenir sur le contenu des outils de communication. Seul musée labellisé Musée de France sur le territoire, il est depuis longtemps un partenaire privilégié de l'Intercommunalité.

#### **c. Travail de sensibilisation auprès des enfants sur la thématique du risque naturel**

En s'inspirant du projet « Vivre la Montagne avec les risques naturels » qui a remporté le trophée « Iris de cristal » en 2014, la CC Alpes d'Azur souhaite mettre en place un cycle d'animations pédagogiques à destination des élèves scolarisés dans les 14 écoles du territoire. L'ambition de l'intercommunalité est de permettre à chaque enfant de toucher du doigt la réalité du risque autour de son lieu de vie, mais aussi ses mécanismes de fonctionnement et la façon dont il peut s'en prémunir au maximum.

Des ateliers thématiques seront proposés aux enfants pendant le temps scolaire et périscolaire. Les animateurs seront formés et sensibilisés à la thématique, afin de mettre en place des jeux et actions pédagogiques pendant les temps périscolaires.

Des outils leur seront fournis à cet effet :

- Un grand nombre d'outils pédagogiques sur la thématique risques sont regroupés au sein de la plateforme « Pédagorisk ». Les animateurs seront libres de s'en inspirer afin de proposer des animations adaptées à leur jeune public.
- Des outils méthodologiques déjà existants comme le DICRIM « Jeunes » de la Ville de Nice ([http://www.nice.fr/uploads/media/default/0001/02/DICRIM\\_JEUNES.pdf](http://www.nice.fr/uploads/media/default/0001/02/DICRIM_JEUNES.pdf)).
- Des jeux de simulation de crise en ligne (<http://www.stopdisastersgame.org/fr/playgame.html>) pour apprendre aux enfants tout en leur permettant de se divertir. Il existe plusieurs risques au sein du jeu en ligne et plusieurs niveaux.
- Des sites internet d'information sur le risque géolocalisé pour que les enfants apprennent à trouver des renseignements sur les risques naturels près de chez eux, de leur lieu de vacances... (<http://www.georisques.gouv.fr/>)
- Des jeux de sociétés tels que Prevento
- Des chansons telles que « Chanson OMSCA » proposée par La compagnie ESSENTIEL EPHEMERE sur le site [http://www.theatre-risquesmajeurs.fr/Le\\_spectacle.html](http://www.theatre-risquesmajeurs.fr/Le_spectacle.html)

Le chargé de mission GIRN aura pour mission de mettre en place, avec le responsable du Périscolaire de la CC Alpes d'Azur, un programme pédagogique réparti sur les années N+1 et N+2.

Enfin, afin de clôturer ce cycle pédagogique, la CC Alpes d'Azur souhaite proposer aux enfants un spectacle d'éducation aux risques majeurs. Plusieurs exemples existent en France « [Oui, mais si ça arrivait...](#) » de La compagnie ESSENTIEL EPHEMERE, le spectacle de marionnettes de la Compagnie Poc Poc...

#### **d. Sensibilisation sur les gestes de premiers secours**

La CC Alpes d'Azur propose régulièrement à ses agents des formations PSC, Incendies et Evacuation. Pour compléter son action, elle souhaiterait proposer plusieurs fois dans l'année des cycles de formation à destination du grand public (lors des foires annuelles, des événements publics organisés sur le territoire). Pour ce faire, elle souhaite solliciter UDSP 06 ainsi que l'association SECOURIR avec qui elle a l'habitude de travailler.

En parallèle, la CC Alpes d'Azur souhaite compléter le travail de sensibilisation dans les écoles en proposant à tous les enfants scolarisés sur son périmètre une formation aux premiers secours, indispensables compte-tenu de la géographie contrainte des lieux impliquant souvent des temps importants de réponse des services d'urgence.

### **4. Aide à la décision pour les communes :**

#### **a. Création d'un outil d'aide à la décision**

La CC Alpes d'Azur souhaite apporter son soutien aux communes, afin de les aiguiller dans leurs actions face aux risques naturels sur leur territoire. Grâce au diagnostic produit, l'intercommunalité aura en sa possession une base de données « Risque Naturel » relativement complète. Afin d'en faire profiter un maximum de commune, elle souhaite que le maximum de données soient intégrées au logiciel Webcarto, auquel les 34 communes ont accès. La mise à disposition de toutes ces informations aura pour avantage de permettre à chaque commune d'avoir accès à une base de données complète et géolocalisée. Cet outil pourra ainsi venir appuyer les décisions à prendre en matière de documents réglementaires.

#### **b. Optimisation des dispositifs de gestion de crise**

La gestion des risques nécessite une mise en pratique, or, bien souvent les dispositifs réglementaires ne l'imposent pas. Les documents réglementaires de gestion de crises se présentent bien souvent sous un format théorique. L'objectif de cette action serait ainsi d'encourager les communes volontaires à mettre en place des exercices de simulation de crise. Cette action sera adaptée à la volonté et aux besoins des communes volontaires. La CC Alpes d'Azur souhaite se donner la possibilité d'organiser 4 exercices de gestion de crise, 2 en année N+1 et 2 en année N+2. Les objectifs généraux de tels exercices sont pour l'essentiel :

- De permettre aux acteurs l'appropriation de l'organisation et des procédures des PCS
- D'entraîner et de former les personnes (agents, élus...)
- D'améliorer la réactivité, les réflexes et l'utilisation de moyens spécifiques à la gestion de crise
- De tester l'efficacité du dispositif élaboré
- De valider/corriger certains outils (schéma d'appel, fiches d'aides à la décision...)

Pour chaque exercice, la CC Alpes d'Azur invitera les 34 maires, afin qu'ils puissent appréhender les enjeux d'un tel exercice. L'objectif premier étant de démocratiser cette pratique pour toutes les communes possédant un PCS, la participation à des exercices en tant que spectateur semble être un moyen approprié pour donner envie aux maires de reproduire la démarche dans leurs communes.